

## MAÇON

### Protection des yeux :

Protège contre les projections d'éclat et de poussières.

Lunettes ou sur-lunettes avec protection latérale : NF EN 16321



### Protection respiratoire :

Protège les poussières (amiante, silice, ciment...)

Demi-maque P3

Jetable : EN 149 : 2001 + A1 : 2009

Réutilisable (avec cartouches adaptées) EN 405 + A1 ou 140



### Protection de la tête:

Protège des chutes d'objets et des chocs.

Normes : NF EN 397 / A1

Chaque casque a une date limite d'utilisation 'de 3 à 5 ans), voir la notice.



### Protection auditive :

Protège du bruit lors des travaux et lors du travail dans un environnement bruyant.

Bouchons d'oreille réutilisables ou jetable : NF EN 352-2

Casque antibruit ou serre-tête

Casque antibruit avec atténuation active ou semi-active : NF EN352 EN352-5



### Protection des mains :

Protège contre les blessures et le contact avec des produits dangereux.

Contre le risque mécanique : NF EN 388+A1

Contre le risque chimique : (étanche) : NF EN ISO 374-1

Important : prendre la taille adaptée à chaque personne



### Vêtements de travail :

Protège le corps et la peau, à adapter aux conditions environnementales.

Préférer les vêtements les plus couvrants possibles mais respirants ISO13688.

Préférer des pantalons à genouillères intégrées (systèmes de plaques amovibles)

Contre les intempéries NF EN 343

Contre le froid NF EN 342



### Chaussure de sécurité

Protège contre les chutes d'objets. EN ISO 20345 + spécification S (embou de protection) + spécification P (anto perforation).

trouver un modèle à semelle souple et avec une coquille avant qui ne comprime pas les orteils (lors de la position à genou ou accroupi)



**ATTENTION** : Cette fiche est fournie à titre indicatif et non exhaustive. La protection individuelle est à adaptée à chaque situation de travail.

